



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

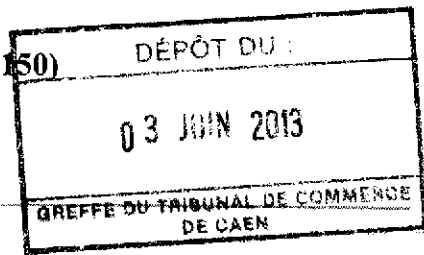
Numéro de gestion : 2007 B 00519

Numéro SIREN : 435 357 421

Nom ou dénomination : A.B. FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2013 sous le numéro de dépôt 2945

A.B. FINANCE
Société par actions Simplifiée
au capital de 3.582.000 Euros
Siège Social : OUISTREHAM (14150)
59 Rue Emile Herblin
R.C.S. CAEN 435 357 421



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 MARS 2013

Le 29 Mars 2013 à 18 heures, les associés de la SAS A.B. FINANCE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à OUISTREHAM (14150) 68 Rue Emile Herblin sur convocation faite par le Président à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain ROBERT, Président de la Société.

Madame Brigitte ROBERT assume les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, assiste/ n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau qui constate que tous les associés sont présents et possèdent 358.200 actions sur les 358.200 actions composant le capital social.

L'Assemblée Générale peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé,
- une copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et les procurations données par les associés représentés,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le rapport du Président de la Société par actions Simplifiée,
- le rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes,
- le texte des résolutions,
- le bilan clos le 30 septembre 2012.

BR

Par ailleurs, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de nommer pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2018, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

La Société KPMG AUDIT NORMANDIE

Demeurant professionnellement 5, Avenue de Dubna, BP 60260, 14209 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

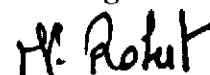
LE PRESIDENT

Monsieur Alain ROBERT

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Robert'.

LE SECRETAIRE

Madame Brigitte ROBERT

A stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Robert'.